

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

FÉVRIER 2019



*Les projets
fleurissent...*



CÉRÉMONIE DES VOEUX

Pages 4-8



SOCIAL

Page 9



INFOS LOCALES

Pages 10-11



TRAVAUX

Pages 12-13



CULTURE

Page 14



INFOS DU JIS

Page 15



SÉCURITÉ

Page 16



TPM VOUS INFORME

Page 19



AGENDA DU MOIS

Pages 20-21



LA CRAU AUTREFOIS

Page 23





Comme je l'évoquais le mois dernier, dans le contexte social que la France connaît depuis plusieurs semaines, le Président de la République a annoncé une grande consultation des élus locaux.

Rappelons qu'il s'agit d'une posture plutôt nouvelle, puisque jusqu'alors, ces élus dont les Maires font partie, ne trouvaient plus d'écoute. Existerait-il un lien de cause à effet entre celle-ci, et le niveau actuel de défiance des Français vis-à-vis du Gouvernement, ainsi que la recherche induite de restauration de la confiance ?

Rappelons surtout que le périmètre de l'ensemble des revendications issues des manifestations des « gilets jaunes », relève exclusivement des compétences de l'Etat. Le Maire ne peut user d'aucun pouvoir qui lui serait conféré par la loi, pour agir.

Aussi, notre équipe considère que la mise en œuvre de la collecte des doléances citoyennes, et l'organisation éventuelle de débats ou réunions, doit être assurée par Monsieur le Préfet, représentant de l'Etat au sein du département. Les contribuables locaux, déjà copieusement mis à contribution, n'ont pas à assurer cette charge.

D'autant que par ailleurs, compte tenu de l'état d'exacerbation actuel des esprits et des manifestations de tension observées récemment, toute organisation doit réunir les conditions de sécurité requises.

A cet effet, bien évidemment, en bons républicains, les élus de la municipalité ont proposé la mise à disposition de locaux, qui n'a pas fait l'objet de retour à ce jour. Si jamais cette proposition venait à être retenue par les services de l'Etat, je serais assis dans l'assistance, pour faire valoir les intérêts des Craurois, et obtenir des réponses !

J'ajoute en outre, qu'heureusement, notre équipe municipale et nos services, n'ont pas attendu les nouvelles dispositions du Président de la République, pour être à l'écoute des administrés, relayer leurs demandes auprès des administrations ou autorités concernées, et effectuer un suivi. Il s'agit là de l'essence même du service public.

Les Crauroises et les Craurois peuvent donc faire part de leurs idées, revendications, doléances, et autres réclamations, au Maire, par voie électronique de préférence, ou à défaut par voie postale. Nous nous chargerons de les recueillir et de les transmettre à Monsieur le Préfet.

Christian SIMON

Maire de La Crau

Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée

Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur

LES TEMPS FORTS DE LA CÉRÉMONIE

Les Crauroises et les Craurois étaient cette année encore présents en nombre pour ce traditionnel rendez-vous des vœux du Maire. De nombreuses personnalités civiles et militaires avaient également fait le déplacement à l'Espace Culturel Jean-Paul Mauric pour l'occasion. Contexte national, Métropole, commerce, agriculture, cadre de vie, bilan des réalisations, grands projets, etc. sont autant de points que Christian SIMON a souhaité développer lors de cette cérémonie. Retour sur les grands axes de son discours...

« La fin d'année 2018 aura incontestablement été marquée par la crise des gilets jaunes, abondamment commentée par les médias, et par les utilisateurs des réseaux sociaux. »

Christian Simon a rappelé que les contestations ont engendré des dérives, bien évidemment intolérables, prenant la forme d'actes de violence, de destructions gratuites du patrimoine public, de violation de la propriété privée, et de pillage des biens d'autrui.

« On peut malgré tout entendre cette colère, et comprendre sa légitimité. Ce que nous révèle cette grogne sociale en toile de fond, est bien le mal-être et la qualité de vie dégradée. »

Il a été évoqué le caractère protéiforme des revendications, et le public très hétéroclite qui en est à l'origine. Mais également que ce qui s'est joué, et peut encore se jouer, est plus complexe qu'il n'y paraît. Les revendications sont en effet aussi louables qu'elles semblent être ambivalentes : l'inter-

vention de la seule puissance publique pour les faire aboutir est génératrice de dépenses supplémentaires et leur financement ne peut être assuré que par l'impôt, ou à défaut, par des choix budgétaires opérés sur certains volets politiques, au détriment d'autres.

« Le Président de la République a annoncé une série de décisions visant l'amélioration du pouvoir d'achat. Il y a le feu dans la maison, et il a ainsi déclaré vouloir renouer le dialogue avec les Maires. »

Les élus locaux ne trouvent plus d'écoute auprès des représentants de l'Etat. Pour exemple, les maintes et maintes tentatives de la Commune de se faire entendre auprès des services de la Préfecture, du 1^{er} Ministre, et de l'Elysée, au sujet de l'incapacité technique, et de cette folie d'obliger la ville à construire 1600 logements sociaux d'ici 2025. Rien n'y a fait pour le moment, les Crauroises et les Craurois réglant, en attendant, l'amende de 850 000 Euros par an, pour non-respect de cette obligation.

« L'avenir proche nous dira d'une part, si les mesures prises sont de nature à restaurer la paix sociale et d'autre part, si derrière cette tentative de restauration du dialogue, il n'est pas question d'un tour de passe-passe purement politicien. »

Ce tour de passe-passe, qui tendrait à faire croire, que les élus locaux seraient désormais associés aux décisions du Gouvernement, en usant d'un prétendu pouvoir qu'ils ne possèdent pas de façon à faire porter l'impopularité des mesures les plus délicates, sur les épaules des élus de proximité.

Le Maire craint au final que la volonté affichée du Président d'organiser dans les mairies, la grande concertation nationale annoncée, ne lui donne raison.

« La grande concertation ne nous pose aucun souci. Afin que le Président puisse organiser des débats apaisés, c'est bien volontiers, que nous mettrons à disposition une salle municipale à Monsieur le Préfet. Et je serai assis dans l'assistance, pour faire valoir les intérêts des Craurois, et obtenir des réponses ! »





« Depuis plusieurs années, la loi impose le regroupement des Communes françaises au sein d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale : ce qu'on appelle plus couramment l'intercommunalité. Nous concernant, il s'agit de Toulon Provence Méditerranée, devenu Métropole de plein droit depuis le 1^{er} janvier. »

Des missions auparavant assurées par la Commune lui ont été ainsi confiées, et les agents communaux correspondants, transférés. Le Maire reste cependant l'interlocuteur privilégié des Crauroises et des Craurois, par l'intermédiaire de l'antenne locale de la Métropole, délocalisée dans la commune. Dans une conjoncture où les marges de manœuvres en matière d'utilisation des dépenses publiques sont minces, la naissance de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, relève plus d'une évolution que d'une révolution.

« Vous le savez, je l'écris et je le répète assez souvent, j'en fais un cheval de bataille, tant il est un facteur de lien social, et de bien vivre dans nos villes : sans contribution des pouvoirs publics, nos commerces sont malheureusement menacés à ce jour, c'est une réalité. »

C'est en ce sens que la municipalité a axé un des aspects de sa politique sur l'attractivité du centre-ville. Cette dernière passe par son embellissement, sa modernisation et la facilitation du stationnement. La phase trois de requalification du cœur de ville a concerné la réfection d'une partie de l'avenue Jean Toucas. Le deuxième tronçon sera réalisé avant fin 2019, dans le même esprit.

« Sans fierté démesurée, La Crau peut maintenant légitimement s'enorgueillir, de voir son centre-ville, offrir 1200 places de parking gratuites, dont la plus excentrée se trouve à 500m à pieds. »

Un parking d'une trentaine de places a été réalisé à l'Ouest de l'avenue Jean Toucas. 50 places de stationnement supplémentaires, entre la bibliothèque et l'école Jean Giono, ont été réalisées, portant la capacité des parkings Jean Natte et Jean Moulin à 240 places. Cette année, 15 places de plus verront le jour, toujours à l'Ouest de l'avenue Jean Toucas, au niveau de l'îlot des Fauvettes. Enfin, depuis

peu, Les Moutonnais peuvent stationner sur l'extension du parking Maréchal Leclerc pourvue de 55 places supplémentaires.

« Si nos deux centres-villes ont connu d'importants travaux au cours de l'année écoulée, d'autres secteurs ont été concernés. »

Le Conseil Départemental, représenté lors de la cérémonie par son Président Marc GIRAUD qui a toujours un œil bienveillant sur son canton, a procédé à la pose d'un nouvel enrobé, sur toute la longueur de la Route Départementale 29, entre les secteurs de la Ruytèle et de la Pauline. Quant à l'enfouissement du réseau électrique communal, il se poursuit : 77 poteaux ont été supprimés, et 7km de câbles ont été enterrés, sur la Route Départementale 58, dans les secteurs de Maraval et de la Navarre.

« L'antagonisme historique entre La Crau et La Moutonne, que nous nous plaçons à entretenir sur le registre de l'humour, aura perdu encore un peu plus de sa raison d'être en 2018. »

La Moutonne dispose depuis plusieurs mois, d'un joli petit parc paysager. Sur 2000m², il comporte un espace voué aux enfants, dont les jeux vont par ailleurs évoluer cette année. L'entrée Nord de La Moutonne, entre le Giratoire de Gavarry et celui de la Zone d'Activités de l'Estagnol, a été reprofilée par le Conseil Départemental du Var. Après l'achèvement des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement, réalisés par la Métropole TPM, il a été procédé à la pose d'un bitume neuf, Vieux chemin de Hyères. Les services du Département, encore, ont aménagé le carrefour du Chemin Long et de la Giavis. Dans la même zone, le réseau d'adduction d'eau potable a été retouché, tout comme dans le quartier des Restanques de la Pie et dans la rue Dumont D'Urville, où a été posé en outre un nouveau tapis de voirie.

« Le maintien de notre qualité de vie, c'est aussi le fruit d'une volonté. Celle de vouloir résolument préserver nos espaces agricoles, garants de nos paysages. »

Au même titre que le commerce de proximité, l'agriculture a maintenant besoin du soutien des collectivités territoriales pour subsister. La commission agricole de la Région,

VOEUX 2019

dont le Maire assure la vice-Présidence, apporte notamment des financements importants destinés au fonctionnement du centre expérimental horticole, outil vital pour la filière, et à ses différentes organisations professionnelles. Elle délivre aussi des aides financières directes, aux horticulteurs, afin de leur permettre de renouveler leurs moyens de production. La Métropole TPM et la Ville de La Crau viennent d'autre part, de mettre à la location leurs premiers terrains au profit de jeunes horticulteurs, au sein du pôle horticole, quartier de la Bastidette. Notre métropole contribue là aussi à pourvoir des emplois et à alimenter le marché aux fleurs d'Hyères, lui-même véritable vecteur économique de notre bassin de vie.

« Afin d'identifier les contrevenants, des appareils photos seront progressivement mis en place à proximité des parcs à containers. »

Les dépôts sauvages de déchets constituent un phénomène difficile à circonscrire, tant il touche aux comportements humains, et qui malheureusement affecte notre cadre de vie, tout comme notre portefeuille. Le tri sélectif, une déchetterie gratuite ouverte même le week-end, la collecte des encombrants et déchets verts en porte à porte une fois par mois, de nombreux points d'apports volontaires et containers enterrés, sont pourtant autant de services proposés. Le Maire a clairement exprimé que strictement rien ne justifie la présence de dépôts sauvages, si ce n'est l'incivisme de ceux qui s'y adonnent. Pour maintenir notre Ville dans un état de propreté digne de ce nom, il a annoncé que cela devait cesser. La grande majorité des Crauroises et des Craurois, se soumet-

tant à leurs obligations, n'ont pas à subir de la part d'une minorité, ce qui peut être qualifié sans hésitation d'infraction.

« 2019 marquera la fin d'un deuxième cycle de mise à niveau des moyens en matière de sécurité, initié en 2015. »

En fin d'année, la Commune comptera 47 caméras permettant de veiller sur 38 sites. Toutes nos entrées et sorties de ville en seront équipées. Six quartiers qui l'ont souhaité sont entrés dans le dispositif de participation citoyenne à la sécurité. D'autres devraient rapidement emboîter le pas, au cours des mois à venir.

« En fin d'année, les services du Département lanceront la 2^{ème} phase de prolongement de la piste cyclable, sur la Route Départementale 29 en direction des Martins. »

La réfection de l'avenue Frédéric Mistral sera entamée, sur la partie comprise entre l'avenue du Général De Gaulle, et la rue des Grands Pins longeant le stade Palazy. A la fin du chantier du complexe sportif, le 2^{ème} morceau sera traité.

« Notre voirie continuera sa remise en état, conformément à la programmation établie par ordre de priorité, selon son état de vétusté. D'année en année, chaque quartier, tour à tour, fait l'objet de nos attentions. »

✓ Après avoir été repoussés à plusieurs reprises en raison de contraintes techniques et financières, les travaux de réfection de la rue des Ormes, de l'avenue des Frênes, de l'impasse du Charme et d'une portion du chemin du Collet Long, ont attaqué. Dès le mois d'avril, le secteur profitera d'un quartier refait à neuf, avec du stationnement supplémentaire.

✓ Après le renouvellement de ses canalisations d'eau potable et de son éclairage public en 2018, les travaux de la rue des Grands Pins s'achèveront par la voirie, lors du premier semestre 2019.

✓ Pêle-mêle, ce sont les rues des Chardonnerets, Beaudelaire, du Lotissement Notre dame, et la Placette du Rossignol, qui subiront un lifting.

✓ L'avenue Jean Monnet commencera sa transformation, sur sa partie Est, côté Hyères.

✓ Le site de l'ancienne école Jules Ferry, en centre-ville de La Moutonne, avait fait l'objet d'un projet de construction, mêlant commerces, stationnements, locaux associatifs et habitat. Des procédures juridiques avaient été engagées à son encontre, par une association, empêchant malheureusement sa réalisation, et entraînant la présence de ces insupportables barricades de chantier. L'année 2019 connaîtra la relance d'un nouveau projet, avec la mise à l'étude d'une résidence seniors avec services.

« Cette cinquième année pleine du mandat verra se concrétiser quatre ans de travail technique et administratif, préparatoire à l'aboutissement de trois projets phares de notre programme. Des



réalisations structurantes, qui nous projettent vers l'avenir, en façonnant La Crau de demain, et en constituant l'héritage collectif, que nous laisserons aux futures générations ».

En premier lieu, la requalification de l'avenue de Limans, quartier les Arquets. Après les ouvrages souterrains de réfection du réseau d'assainissement, cette route est en cours de réfection et d'embellissement. Au printemps, les Craurois pourront utiliser cet axe permettant de converger vers le centre-ville. L'enveloppe de 200 000 Euros attribuée par la région et le soutien inébranlable du Département à hauteur de 280 000 Euros ont autorisé la finalisation de ces travaux.

« Un autre projet majeur est celui du Parc des Sports Louis Palazy ».

Il comprend la réfection d'une partie des installations existantes, et la création d'équipements nouveaux consacrés à la pratique de l'athlétisme, des sports collectifs de petits et grands terrains, de la boxe, du tennis de table, ou du fitness en accès libre. En 2020, ce seront donc les collégiens, nos petits écoliers, comme nos associations sportives qui prendront possession de cet équipement de 2000m². Ce dernier est en partie financé par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, la Région et le Département.

« Les Crauroises et les Craurois semblent l'attendre avec impatience. Le top départ du chantier a été donné. C'est celui de l'extension du Parc du Béal. A l'automne 2019, avec près de 2 hectares, la Ville possédera le plus grand parc pour enfants de l'aire toulonnaise, surveillé et sécurisé ».

Cette extension s'inscrit dans la continuité de du Parc existant qui remporte l'adhésion générale. Cet agrandissement d'une superficie de 9 000m², sera relié avec la tranche initiale par une commu-

nication au travers du canal Jean Natte. Celui-ci inclura de nouveaux jeux pour les enfants, un espace rafraîchissement avec jets d'eau, un boulodrome, un petit terrain multisports, et un espace de restauration avec terrasse. Des travaux permis à nouveau, grâce à la fidélité de nos partenaires institutionnels, que sont la Métropole, la Région et le Département.

Pour conclure son discours, Christian SIMON a fait deux annonces importantes :

« Conformément aux engagements pris, nos impôts locaux n'augmenteront pas jusqu'à la fin de ce mandat ».

« Paradoxalement, je peux l'observer quotidiennement au travers de ma fonction d'élu, cette période est aussi riche d'initiatives et d'actions solidaires. Ce constat est à la fois un moteur, et un motif d'espoir. C'est lui qui me donne l'envie de poursuivre l'aventure, et de tenter, une nouvelle fois, de briguer le mandat de Maire, lors des prochaines élections municipales de 2020 ».



Les collégiens lauréats du Brevet des Collèges avec la Mention «Très Bien»

Cette année encore les jeunes craurois ont été mis à l'honneur pour l'excellence de leur travail et leur résussite scolaire. Ils sont en effet 42 à avoir obtenu leur Brevet des Collèges avec la mention « Très Bien », lors de la session 2018. Tous ont reçu une tablette tactile offerte par la Ville de La Crau.

Félicitations à :

BELLO Roméo, BOUCAND Max, BOUDET Lola, BOURDONNEC Maïwen, BRICE Mathia, BUGNOT Chloé, BUSTAMENTE Loan, CARANONI Alexandre, CARANONI Maxime, CHOPIN Amélie, COQUAZ Jade, COSTA Vincenzo, COTTIER Camille, DESCHAMPS Clément, EVRARD Marie, FERRERO Elodie, GEROME Lola, GOEHRY Ilan, GOLL Léna, GOULEME Juliette, GRANDIN Garance, GUY Marie, HERMAN – MARTINELLI Louis, HERPHELIN Alexis, LAMARQUE Sébastien, LECOQ Lola, LEGRAND Camille, LORIN Salomé, MANDY Anna, MARTINEAU Aurore, MEYER Elise, MORBE Antoine, PIATTE Amélie, PRAINO Lisa, RAMOGNINO Johan, REBOLLAR Morgane, RIVIERE Axelle, ROBIN Lola, SCHEPENS Théo, VIALE-BORMIDA Elisabeth, VINSON Anaïs, ZENNOUHI Samir.

Dominique PASSEPORT 1

Toulonnaise d'origine, Dominique, a toujours vécu dans notre belle région, à laquelle elle est très attachée. Son parcours professionnel est axé sur les relations sociales. En 1994, elle collabore à la création de l'« Etablissement et Service d'Aide par le Travail, Essor 83 ». Puis, elle occupe différents postes dans le secteur de la grande distribution : Directrice Commerciale, Manager, et Directrice des Ressources Humaines, avec une centaine de personnes sous sa responsabilité. Elle crée en 2014 son organisme de formation et de coaching d'entreprise, nommé « Passeport Performances ». Elle y mène des missions d'accompagnement individuel et collectif, auprès des cadres et dirigeants de TPE- PME.

Mariée et mère de famille, Dominique prend, en 2003, les fonctions de Présidente de la Crèche « la Petite Princesse ». Pendant des années, elle s'investit bénévolement au sein de cette association, avec un grand attachement pour la mission d'accueil de la petite enfance, mettant en évidence ses qualités pour les relations sociales et sa bienveillance envers autrui.

Christian SIMON, Patricia ARNOULD, Maire-Adjointe et Delphine FOURMILLIER, Conseillère Municipale déléguée à la Petite Enfance lui ont remis la Médaille de la Ville.

Jean-Pierre MARY 2

Originaire de Sartène en Corse, puis toulonnais de résidence, Jean-Pierre fait ses débuts de footballeur en 1955, au sein de l'Etoile de MONTETY, puis à l'ASPTT TOULON et l'ES BRIVE. A l'âge de 16 ans, il arrive à La Crau où il sera par la suite entraîneur des jeunes et trésorier du club.

Ses nombreuses années d'investissement personnel lui valent des distinctions honorifiques du Ministère des Sports, comme les médailles d'Argent, de Bronze et d'Or, pour ses fonctions de membre et de délégué, dans les divers comités du District du Var et de la Ligue Méditerranéenne de Football.

De 1966 à 2001, il occupe parallèlement le poste de Maître Ouvrier au Colège du Fenouillet, toujours au contact de la jeunesse crauroise.

Notons que depuis 2001, Jean-Pierre MARY est Membre du Comité Directeur, et Secrétaire Général du Hyères Football Club.

Pour son implication et son dévouement, Christian SIMON et Anne-Marie METAL, Maire -Adjoint déléguée au Sport, lui ont remis la Médaille de la Ville.

Francis AUGIAS et Alain KOGLER 3

Ce duo est à l'origine de notre superbe structure métallique fleurie, qui orne le rond-point de la Moutonne, et qui illustre son caractère horticole. Tous deux ont reçu la Médaille de la Ville des mains de Christian SIMON.

Francis AUGIAS aura 88 ans dans 2 mois. Il est né à La Moutonne, au quartier de La Giavis, dans la maison familiale qu'il habite encore aujourd'hui. Il est le fils d'Augusta ARTUFEL et de Louis AUGIAS, dont une rue du centre-ville porte aujourd'hui le nom, en mémoire des 47 années qu'il a passées à servir la municipalité. Francis est également le petit-neveu et cousin de deux anciens maires : Edouard AIGUIER et Louis PALAZY.

Depuis ses débuts dans l'entreprise agricole familiale, jusqu'à la création du parc de vacances Holiday Giavis à La Moutonne, en passant par ses activités d'inventeur, Francis AUGIAS embrasse une carrière professionnelle aussi éclectique que fournie, dont le fil rouge sera la créativité, et un souci marqué pour les causes environnementales et humaines. Il est ainsi détenteur de 16 brevets d'invention déposés et homologués qui lui ont notamment valu d'être nommé consultant auprès du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales. Concepteur, et créateur de la célèbre Sphère Fleurie placée sur le rond-point du Parc de La Moutonne, il en a fait don à la ville. Les soudures et la peinture des pièces qui composent cette structure, étant réalisées avec la participation d'Alain KOGLER.

Alain KOGLER est lui aussi natif de La Crau. Il a effectué toute sa scolarité sur la Commune et a également défendu les couleurs de la ville en tant que joueur, puis en tant qu'entraîneur au sein du Club de Handball pendant plus de 30 ans. Côté professionnel, il débute sa carrière en qualité de carrossier peintre, puis il intègre la fonction publique en 1982. Il travaillera successivement dans plusieurs services de la Ville : Sports, Événementiel et Techniques. En 2009, de par ces compétences professionnelles, il est mis à disposition pour assister Francis AUGIAS dans la réalisation et la peinture de la « Boule Fleurie » du rond-point de la Moutonne. Notons qu'il participe quelques temps après à la construction, à la mise en place et à la peinture des grilles du Parc du Béal.

En Août 2018, préalablement à son départ à la retraite, il est de nouveau sollicité pour que la « Boule Fleurie », parée de ses 72 fleurs, retrouve ses couleurs d'antan...

Danièle BEURTON 4

Dans sa vie professionnelle, Danièle a été un éminent cadre administratif dans la sidérurgie, et ce, durant 44 années.

Dès son arrivée à La Crau en 2004, à l'occasion d'un Forum des Associations, elle rencontre l'équipe de l'association Jeunesse Inter Services (JIS). Sensible aux actions de l'association menées au profit de la jeunesse, elle l'intègre très rapidement comme bénévole puis en devient Présidente en 2007. Elle y met à profit sa riche expérience et ses précieuses compétences de gestion et de management, tout au long d'une période marquée à la fois par un fort développement des activités de l'association, comme par de multiples évolutions légales très contraignantes, telle la modification des rythmes scolaires. En mai dernier, elle a quitté ses fonctions après 11 années d'exercice. Christian SIMON et Michèle DAZIANO, Conseillère Municipale déléguée à la Jeunesse lui ont remis la Médaille de la Ville.



Christian LESCURE

Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat, Foires
et Marchés



CAR POLISH

Etudiant en Sciences et Techniques du Management et de la Gestion et passionné d'automobile, William DACHEUX a créé sa propre entreprise, « Car Polish », en septembre 2018. Il vous propose différentes prestations pour votre véhicule : nettoyage intérieur et extérieur, lustrage et rénovation des phares (point à ne pas négliger non seulement pour améliorer votre visibilité, mais aussi pour répondre aux exigences du contrôle technique). Pour l'ensemble de ces prestations, William utilise une gamme de produits professionnels développés par une célèbre marque américaine, et intervient sur rendez-vous, à domicile ou sur votre lieu de travail, la seule condition étant de pouvoir disposer d'une prise électrique à proximité.

Tel : 07.83.26.75.45

Mail : will.dacheux@outlook.fr

Facebook / Car Polish



CENT BOUGIES POUR MARIE-LOUISE PELLEGRINO



Marie-Louise ARISTOMÈNE, de son nom de jeune fille, est née à Hyères le 4 janvier 1919. Issue d'une fratrie de onze enfants, elle a commencé à travailler dès l'âge de 13 ans dans des exploitations maraîchères. Une fois mariée, c'est dans l'exploitation héritée de sa belle-mère qu'elle a cultivé choux, artichauts et autres légumes, menant ainsi une vie simple, rythmée par le travail de la terre...

De nature discrète et modeste, Marie-Louise se livre peu. Elle avoue néanmoins être aujourd'hui très heureuse à La Crau, où elle vit chez sa fille et son gendre depuis une dizaine d'années, entourée de sa petite-fille et de ses arrière-petits-enfants.

C'est d'ailleurs en leur compagnie qu'elle a fêté son centième anniversaire, en ce tout début d'année 2019, en présence également de Paule MISTRE, Maire-Adjointe déléguée aux Seniors.

UNE PLATEFORME WEB DÉDIÉE AUX INNOVATIONS AU SERVICE DU HANDICAP

L'association « Le Comptoir des Solutions » travaille en faveur d'une meilleure intégration professionnelle et sociétale des personnes en situation de handicap. Elle a créé, en mai 2018, le premier site internet dédié aux innovations destinées à faciliter la vie de ces personnes :

www.comptoirdessolutions.org

Libre d'accès et accessible, la plateforme référence gratuitement l'ensemble des solutions et aides techniques créées en faveur du handicap (plus de 230 à ce jour) telles que logiciels, applications, objets connectés, nouveaux outils, etc. Grâce à un moteur de recherche simple, efficace et composé de différents filtres, il est possible de trouver en quelques clics les dernières innovations pouvant concerner le handicap visuel, auditif, moteur ou encore les maladies invalidantes (diabète, asthme...), les maladies psychiques ou l'autisme.

Pour plus d'infos : www.comptoirdessolutions.org



Patricia ARNOULD

Adjointe au Maire déléguée
à l'emploi, à l'action sociale
et aux logements sociaux



Paule MISTRE

Adjointe au Maire déléguée
aux seniors (*sorties, séjours,
animations, services, CLAS,
et maisons de retraites*) et au
handicap



CONCOURS DE CRÈCHES PROVENÇALES : tous les participants ont gagné !...



L'Office de Tourisme a organisé en décembre dernier un concours de crèches provençales ouvert à tous les Craurois. Ce concours a réuni 19 participants dans 3 catégories différentes :

- ✓ « Petite crèche » (moins de 1 mètre),
- ✓ « Moyenne crèche » (de 1 à 3 mètres)
- ✓ « Grande crèche » (plus de 3 mètres).

Compte tenu des très belles réalisations proposées cette année, il s'est en fait avéré impossible de départager les concurrents. C'est donc logiquement qu'il a été décidé de récompenser l'ensemble des participants pour leur créativité et leur sens artistique.

Un grand merci pour leur participation à : M. et Mme BARRERE, M. et Mme BERNASCONI et leurs enfants, Mme BOISSON, M. et Mme CALUO, Mme DE ROALDES, M. et Mme DOYEN, Mme GOLETTO, Mme HOFF, M. et Mme JASON, M. et Mme JEAN et leur fils Milo, Mme KOGLER, M. et Mme LE BAILLIF, M. MARTEDDU, M. et Mme PEYRON, M. Mathis ROSAN, M. TANCHAUD, Mme VIDAL, M. et Mme ACKERMANN, Mme DHONT.

Notons par ailleurs que 3 gagnants de l'an dernier ont participé hors concours. Il s'agit de Mme CAHAIGNE, M. et Mme ESTELLIN et de M. et Mme WALMACQ.

Enfin, le jury a tenu à adresser des félicitations toutes particulières à M. et Mme JASON (catégorie « Grande crèche ») et à M. et Mme JEAN et leur fils Milo (catégorie « Petite crèche ») pour l'importance et la minutie du travail réalisé.

MAIRIE ANNEXE DE LA MOUTONNE : Permanence déplacée le mercredi matin

Attention ! Depuis le 30 janvier 2019, la permanence de la Mairie Annexe de La Moutonne se tient **le mercredi matin, de 8h à 12h** et non plus le jeudi matin.

Rappelons que cette permanence permet de maintenir un lien avec les différents services administratifs de la Mairie et donc d'effectuer de nombreuses démarches telles que : inscriptions et dossiers scolaires, paiement de la restauration scolaire, inscription sur les listes électorales, dossiers d'aide sociale, etc.

Concernant les demandes de carte d'identité et de passeport, les usagers peuvent retirer en Mairie Annexe les formulaires de demande et la liste des pièces à fournir. Compte tenu de la dématérialisation des procédures, ils doivent toutefois prendre ensuite rendez-vous auprès du Service Population de la Mairie de La Crau pour finaliser leur demande.

Notons enfin que la permanence de La Moutonne est suspendue pendant les périodes de vacances scolaires et qu'elle dispose d'un numéro d'appel, à savoir le **04.94.57.34.89**.



MES VACANCES D'ÉTÉ

Odel Evasion

ÉTÉ 2019

4-17 ANS

COLONIES DE VACANCES : DEBUT DES INSCRIPTIONS

Le catalogue de l'ODEL Var pour l'été 2019 est disponible en téléchargement sur le site www.odelvar.fr. Centres de vacances, séjours sportifs, culturels ou linguistiques : une multitude de choix à votre disposition pour occuper vos enfants, de 4 à 17 ans, pendant les vacances estivales.

Inscriptions ouvertes à compter du 1^{er} février 2019

✓ sur le site internet de l'ODEL Var : www.odelvar.fr
✓ par téléphone au 04.94.925.985 (service commercial de l'ODEL Var)

Attention ! Les places sont numérotées

Infos : auprès du Service Jeunesse de la Mairie
(Mairie Annexe - 15, Boulevard de la République)

INFOS LOCALES

SONDAGE Extension des horaires d'accueil des services Population et Education - Jeunesse

Dans le cadre du programme de mandat de l'équipe municipale, il avait été proposé de réaménager les horaires de la Mairie, en vue d'améliorer le service et l'accès aux usagers notamment pour les actifs qui travaillent en dehors de la commune. A cette fin, nous souhaitons recueillir votre avis sur les modalités d'extension des horaires d'accueil avant de les mettre en place.

Pour le service Population (cartes d'identité, passeport, dossiers de mariage, PACS, élections, décès...)

(cocher la case qui vous convient selon votre préférence)

- Une ouverture plus tardive du service 2 soirs par semaine, le mardi et le jeudi (fin à 18h30 au lieu de 17h)
ou Une ouverture le samedi matin de 9h à 12h
ou Indifférent

Pour le service Education - Jeunesse (dossiers scolaires, restauration, centre de loisirs, écoles de sport, vie associative...)

(cocher la case qui vous convient selon votre préférence, étant précisé que, pour ce service, l'extension d'horaires n'est envisagée que pour les périodes d'inscriptions en mai, juin et septembre)

- Une ouverture plus tardive du service 2 soirs par semaine, le mardi et le jeudi (fin à 18h30 au lieu de 17h)
ou Une ouverture le samedi matin de 9h à 12h
ou Indifférent

NOM : PRÉNOM :

Merci de retourner ce questionnaire en Mairie **avant le 1er mars 2019**, ou d'adresser votre avis par mail à l'adresse mairie@villedelacrau.fr (en indiquant votre identité et en reprenant bien la formulation des choix indiquée dans le questionnaire). Le sondage sera également proposé sur la page facebook de la ville à compter du lundi 4 février 2019.



Alain ROQUEBRUN
Adjoint au Maire délégué
aux travaux et entretien
des bâtiments



Anne-Marie METAL
Adjointe déléguée au sport
et à la vie associative



Paul BRUNETTO
Conseiller Municipal délégué
aux travaux et entretien
de voirie



Dominique MANZANO
Conseiller Municipal délégué
aux travaux et entretien des
parcs et espaces verts, Gestion
des fournitures et matériaux du
CTM

A LA MOUTONNE

RUE DUMONT D'URVILLE

Après l'achèvement des travaux de renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable et des raccordements des riverains, il est procédé à la reprise des enrobés de la voie et des trottoirs sur toute la longueur de la rue.



PARKING MARECHAL LECLERC

Les travaux d'extension du parking sont terminés. Le centre-ville de La Moutonne dispose donc de 56 places de stationnement supplémentaires, à proximité des commerces.



ROND-POINT DU PARC DE LA MOUTONNE

La célèbre « Boule Fleurie » orne à nouveau le Rond-point du Parc de La Moutonne, après avoir fait l'objet d'une rénovation complète et d'une nouvelle jolie mise en couleurs, grâce au talent de Francis AUGIAS et d'Alain KOGLER (voir page 8)... De plus, la structure est désormais mise en valeur dès la nuit tombée, par un jeu d'éclairage dynamique.



ROUTE DÉPARTEMENTALE 29

Le Conseil Départemental a procédé à la réfection des enrobés de la portion de la RD 29 comprise entre le carrefour de La Ruytèle et le quartier de La Pauline.



ABRI BUS

La Métropole Toulon Provence Méditerranée a procédé à l'installation d'un double abri-bus au niveau de l'arrêt « Limans » situé sur l'Avenue Général de Gaulle, afin d'améliorer les conditions d'attente des usagers du service de transport en commun, et plus particulièrement des nombreux jeunes craurois utilisant le transport scolaire à destination des lycées hyérois.



LE POINT SUR... LES GRANDS CHANTIERS EN COURS

REQUALIFICATION DE LA RUE DES ORMES, DE L'AVENUE DES FRÊNES, DE L'IMPASSE DU CHARME ET DU DÉBUT DU CHEMIN DU COLLET LONG

Les travaux de requalification concernant ce secteur ont démarré le 25 septembre 2018.

A ce jour, l'ensemble des travaux relatifs aux différents réseaux ont été réalisés, à savoir :

- ✓ la réfection du réseau d'adduction d'eau potable,
 - ✓ l'enfouissement des lignes de télécommunication,
 - ✓ la création et le redimensionnement du réseau pluvial,
 - ✓ le renouvellement du réseau d'éclairage public.
- Par ailleurs, il a été procédé à la pose des bordures préalablement à la réfection des voiries.

La livraison du chantier est prévue pour la fin du mois d'avril 2019.



REQUALIFICATION DE L'AVENUE DE LIMANS

Les travaux engagés sur l'Avenue de Limans en septembre 2018 devaient se terminer vers la fin du mois d'avril 2019. La progression des travaux s'effectue par demi-chaussée, afin d'affecter le moins possible la circulation des véhicules.

A ce jour, la partie droite de la chaussée, dans le sens Rond-point des Arquets vers Avenue de la Gare, comprenant trottoirs, piétonnier, bordures et jardinières, est quasiment achevée.

Par ailleurs, le réseau d'eaux pluviales a été réaménagé et le réseau d'éclairage public repris. Enfin, le rond-point prévu à l'intersection de la Rue du Chenin et de la Rue du Carignan (à proximité de l'école Marie Mauron) a été créé, et est pour l'instant matérialisé de manière provisoire.

Restent donc à réaliser, d'une part, les travaux concernant la 2^{ème} partie de chaussée, qui se dérouleront sur une plus courte durée, compte tenu d'une largeur plus réduite d'acotement ; et d'autre part, la pose du revêtement définitif. Les aménagements paysagers (murets en pierres sèches et plantations) seront réalisés ultérieurement, après la remise en circulation complète de l'avenue.

Pour rappel, vous pouvez suivre l'évolution du chantier en direct sur la page Facebook intitulée « Chantier avenue de Limans » créée par l'entreprise EUROVIA, en charge de la réalisation des travaux.



EXTENSION DU PARC DU BÉAL

Après la finalisation des études d'exécution, le chantier a commencé avec l'implantation du projet sur site. Les premiers terrassements ont été effectués concernant les cheminements, le bassin de rétention et la fontaine sèche.



PARC DES SPORTS LOUIS PALAZY

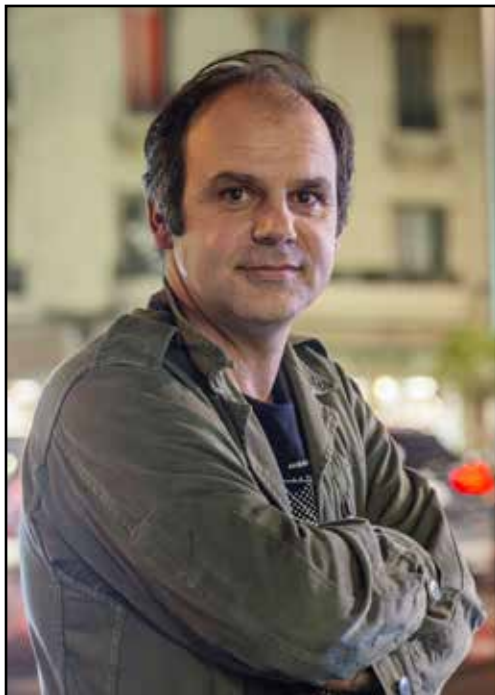
Débuté en novembre 2018, le chantier du futur Parc des Sports progresse selon le calendrier initialement prévu :

- ✓ la couverture du terrain multisports est en cours de finalisation,
- ✓ les travaux de terrassement ont été réalisés sur tout le site,
- ✓ la construction du bâtiment qui accueillera les salles de boxe et de tennis de table a commencé avec la réalisation des fondations et la pose des premiers voiles en béton.





Hervé CILIA
Conseiller
Municipal délégué
à la Culture



PRÉSENTATION DU LIVRE « LES VAILLANTS » À LA BIBLIOTHÈQUE DE LA CRAU

Après une première conférence donnée à Castellane à l'occasion de la sortie de son livre « Les Vaillants » en novembre dernier, Christophe MARTIN est particulièrement heureux et flatté de venir présenter cet ouvrage, le samedi 23 février 2019, à la Bibliothèque « Jean d'Ormesson » de La Crau.

Il est vrai que c'est dans cette structure du Cercle Culturel Social Craurois, précédemment installée dans les locaux de l'ancienne mairie, que Christophe a pu s'initier au plaisir de la lecture alors qu'il était enfant. *« J'ai découvert grâce à cette bibliothèque des auteurs tels que Barjavel, Alexandre DUMAS ou encore Jules VERNE qui m'ont donné le goût de l'écriture. Je suis donc honoré de pouvoir à présent venir y présenter mon travail... »*

Christophe MARTIN est bien connu à La Crau. Il y a notamment exercé les fonctions de correspondant du journal « Nice Matin », de 1993 à 2000 et a créé, plus récemment sur Facebook, le groupe « Tu sais que tu es de La Crau quand » qui comprend plus de 4000 membres. Aujourd'hui technicien informatique à La Poste, il continue parallèlement de développer son goût pour l'écriture en tant que correspondant de « Var Matin » à Hyères, mais aussi en tant que biographe et écrivain public, et enfin désormais en tant qu'auteur.

Son ouvrage « Les Vaillants »* est le résultat d'un long travail de recherche et d'écriture entrepris en 2014. Souhaitant à la base retracer le parcours de son grand-père maternel, originaire de Castellane dans les Alpes de Haute-Provence et qui fut combattant pendant la Première Guerre mondiale, Christophe a pu accéder aux archives de la ville. Devant la masse d'informations récupérées, l'idée d'écrire un roman a émergé. Inspiré de faits

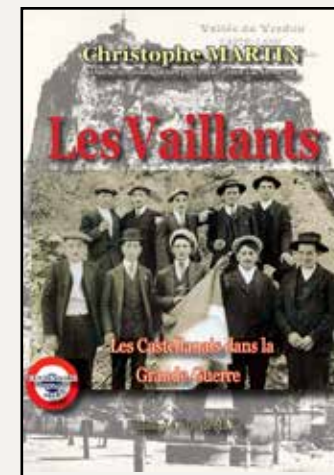
réels, « Les Vaillants » fait donc revivre la destinée des poilus d'un village provençal, mais relate aussi dans le détail la vie quotidienne de ceux qui sont restés « au pays » et qui subissent également les conséquences de la Grande Guerre. Par souci d'authenticité, le récit est ponctué d'extraits de véritables correspondances ainsi que de dialogues en provençal (traduits en français).

Lors de sa conférence du 23 février prochain, Christophe MARTIN reviendra notamment sur les différentes recherches qu'il a effectuées pour écrire cet ouvrage (archives locales, livres et sites internet spécialisés, etc.), dans l'objectif de partager son expérience et d'éventuellement aider celles et ceux qui souhaitent retrouver des informations sur les Poilus, voire sur leurs aïeux... Il évoquera également la vie qui était celle de tous les petits villages provençaux pendant la Guerre 1914-1918, afin de faire revivre ce « monde perdu » d'une époque pourtant peu éloignée à l'échelle de l'Histoire, mais déjà tellement différente...

* *Le titre de l'ouvrage est inspiré du surnom « La Vaillante » donné au village de Castellane depuis le 16^{ème} siècle, notamment suite à un épisode particulier qui fera l'objet du prochain roman de Christophe MARTIN...*

À NOTER

- ✓ Le livre « Les Vaillants » est paru aux éditions « Le livre de ma vie », créées par Christophe MARTIN lui-même.
- ✓ Il est disponible à la Librairie Charlemagne d'Hyères et sur le site Amazon. Vous pouvez également en trouver un exemplaire, en prêt, à la Bibliothèque de La Crau.
- ✓ Il sera en vente, le samedi 23 février, lors de la conférence qui sera suivie par une séance de dédicace.



Les infos du



SEJOUR D'ÉTÉ

2019

Le JIS organise en partenariat avec les comités de jumelage de La Crau et de Villeneuve un séjour en Suisse **du lundi 15 au samedi 20 juillet 2019**

Renseignements et préinscriptions au JIS

LE JIS RECRUTE !

Pour les petites vacances et le périscolaire (matin, soir et mercredi). Titulaire du BAFA, ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent. Déposez votre C.V et lettre de motivation, à l'accueil du JIS : « Espace Pluriel »
Bd de la République
83260 La Crau
ou par mail à : association@jis-lacrau.com



RETOUR SUR LES VACANCES DE NOËL



BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia	6,50€
Cinéma Pathé av. 83.....	8,70€
Laser Quest	7,50€
Bowling	4,00€ à 6,00€

Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS

Lundi fermé
Mardi - Jeudi et Vendredi de 13h45 à 18h30
Mercredi de 9h à 12h et de 13h45 à 18h30

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet : www.jis-lacrau.com



Christian SIMON
Maire de La Crau
Vice-Président de
Toulon Provence Méditerranée
Conseiller Régional
Provence Alpes Côte d'Azur



Elodie TESSORE
Adjointe au Maire déléguée
à la Sécurité, la Police,
la Prévention de la
Délinquance et les ERP

PARTICIPATION CITOYENNE À LA SÉCURITÉ : Elargissement du dispositif à de nouveaux secteurs

Le dispositif de participation citoyenne consiste à faire participer les acteurs locaux de la sécurité, ainsi que la population concernée, à la sécurité de leur propre environnement, avec l'appui et sous le contrôle de l'Etat. Instauré en 2006 au niveau national, il est mis en place à La Crau depuis 2017.

Un dispositif impliquant différents partenaires

L'application de la participation citoyenne à La Crau repose sur l'action complémentaire de différents partenaires :

- ✓ Le Préfet et le Procureur de la République qui assurent le contrôle de la bonne application du dispositif
- ✓ Le Maire qui, en tant que pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif
- ✓ La Gendarmerie qui travaille en collaboration étroite avec le Maire et encadre strictement le dispositif
- ✓ Les résidents (et plus particulièrement les « correspondants » de quartier désignés par les résidents) qui, après une sensibilisation aux phénomènes de délinquance, relaient l'action de la Gendarmerie auprès de la population et favorisent la diffusion de conseils préventifs pour lutter contre les cambriolages et les dégradations.

Un concept fondé sur la solidarité du voisinage

Il s'agit en effet de développer chez chaque personne disposée à participer à sa propre sécurité dans son quartier, son lotissement ou sa rue, un comportement de nature à mettre en échec la délinquance. Le dispositif doit ainsi permettre d'alerter la Gendarmerie de tout événement suspect, ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens, dont les habitants seraient témoins. Toutefois, il n'a pas vocation à se substituer à l'action des gendarmes et il exclut donc l'organisation de toute patrouille, ronde ou intervention directe. Par ailleurs, il convient de préciser que le principal objectif du dispositif est bien la lutte contre la délinquance et les cambriolages en relayant uniquement aux services de Gendarmerie et de Police Municipale les délits de voie publique, dégradations et comportements suspects. Les incivilités, telles que les problèmes de dépôts sauvages, ne relèvent pas de ce dispositif et sont à signaler directement aux services communaux concernés.

Plusieurs secteurs concernés à La Crau

Il est tout d'abord important de rappeler que la mise en place du dispositif de participation citoyenne dans un secteur donné n'est en aucun cas imposée par la Commune. Elle est en effet soumise à une demande préalable des riverains auprès du Maire et à un vote en réunion publique. Initialement déployé sur 3 secteurs en 2017, le dispositif de participation citoyenne concerne aujourd'hui 6 quartiers différents (voir plans) et de nouvelles demandes d'intégration sont en cours d'instruction. Ces derniers sont facilement repérables sur le terrain, puisqu'ils sont dotés de panneaux signalétiques permettant notamment une mise en garde des personnes mal intentionnées.

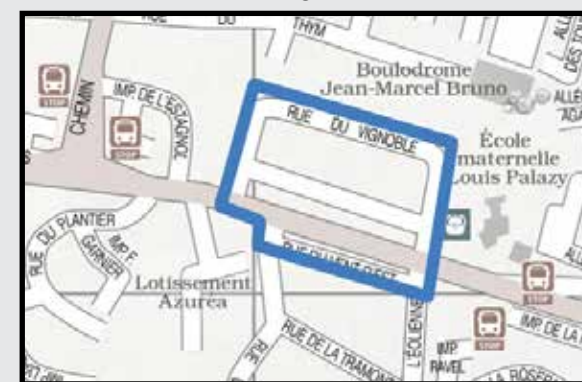
Limites quartier «Les Arquets»



Limites quartier «Notre Dame»



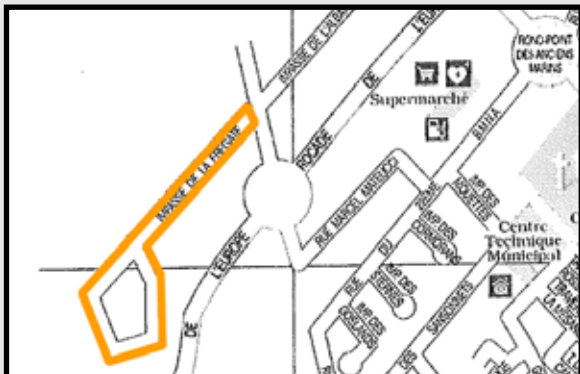
Limites quartier «Le Vignoble - La Moutonne»



RETOUR EN IMAGES

JANVIER 2019

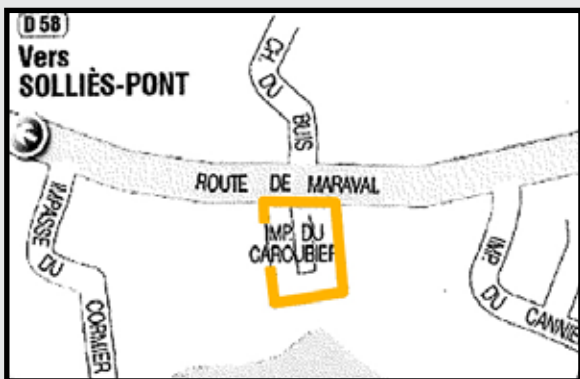
Limites quartier «Le Patrimoine»



Limites quartier «La Grassette»



Limites quartier «Maraval»



Concert du Nouvel An



Galette des Rois du CCAS



Repas dominical du CCAS



ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU <http://eplc83.com>

Si le conseil municipal de décembre a été convivial, il a aussi été riche en enseignements ! D'abord, notre maire a affirmé haut et fort qu'il n'était pas candidat à un mandat de député. Attachement viscéral à sa commune ou non cumul des mandats ?... Chacun se fera son opinion, l'un n'excluant pas forcément l'autre. Notre député actuel, M. Masson, doit être soulagé !

En second lieu, notre maire a la fibre écologiste ! D'un côté, il refuse notre proposition de relancer le photovoltaïque pour les bâtiments communaux : « Les installations sont onéreuses, la rentabilité n'est pas immédiate ». De l'autre, il choisit de racheter de l'énergie verte, 30 000 € sur trois ans, à un prix supérieur de 5% au prix du marché. Un surcoût de 1500 € ! Est-ce vraiment le maximum que nous puissions faire pour la planète sans obérer le budget de la commune ?

En troisième lieu, notre cité ne compte qu'un seul logement insalubre répertorié. A-t-on vraiment effectué des recensements ? Attend-on que les locataires se décident à se plaindre, avec la crainte de devoir quitter leurs logements sans être sûrs de pouvoir être relogés ?

En quatrième lieu, pour satisfaire le désir de certaine grande surface, les commerces pourront ouvrir 12 dimanches en 2019, principalement en été (dont le 14 juillet !) et en fin d'année. Pour le maire, ces ouvertures sont supposées drainer de la clientèle vers le centre ville les jours de marché.

Mais aucune étude n'a été faite pour le vérifier. Peut-être qu'au contraire, ce sont les clients du marché qui finissent au supermarché ! Merci qui ?

En cinquième lieu, l'enfouissement de la ligne à haute tension a été abandonné, là encore, trop cher.

En sixième lieu, toujours aucune information sur le coût final du fiasco du Parc du Fenouillet, même si nous savons bien que la responsabilité de cet échec n'est pas imputable à la seule municipalité.

Vos élus : René Millot - Maguy Fache

LA CRAU - CAP SUR L'AVENIR

La Crau - Cap sur l'Avenir n'a pas transmis d'article ce mois-ci

RASSEMBLEMENT NATIONAL

lacraurassemblementnational@gmail.com

Le Rassemblement National n'a pas transmis d'article ce mois-ci

Vos élus : Dominique BRETINIERE - Didier CHAUVEL

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

FEVRIER / MARS 2019

ZONES	FEVRIER	MARS
ZONE 1 : Parc de La Moutonne L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 4	Lundi 4
ZONE 2 : La Pie / La Durande La Haute-Durande	Mardi 5	Mardi 5
ZONE 3 : Centre La Moutonne La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 7	Jeudi 7
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 1 ^{er}	Vendredi 1 ^{er}
ZONE 5 : Les Cougourdons Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 11	Lundi 11
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 12	Mardi 12
ZONE 7 : Rocade de l'Europe Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 14	Jeudi 14
ZONE 8 : Les Arquets Sud Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 8	Vendredi 8
ZONE 9 : Les Arquets Nord Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{er} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 18	Lundi 18
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 19	Mardi 19
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 21	Jeudi 21
ZONE 12 : Les Longues Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 15	Vendredi 15
ZONE 13 : La Gensolenne La Grassette / La Bastidette Le Mont-Redon	Lundi 25	Lundi 25
ZONE 14 : La Monache Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 26	Mardi 26
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 28	Jeudi 28
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 22	Vendredi 22

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

CHALUCET LABELLISÉ ECOQUARTIER

Le quartier de la créativité et de la connaissance Chalucet à Toulon vient d'être labellisé Eco-Quartier. Situé en plein cœur de ville de Toulon et confié à l'architecte Corinne Vezzoni & Associés, le quartier bénéficiera d'un environnement dense, tourné vers le développement numérique, les nouvelles technologies, la transmission du savoir, l'accueil d'activités d'enseignement supérieur et d'entreprises.

Décerné par le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales et le ministère de la Transition écologique et Solidaire, le label a été obtenu grâce à plusieurs critères :

- un cadre de vie agréable situé en plein cœur de ville, à proximité immédiate de la gare multimodale;
- une mixité de fonctions (habitat, équipements publics et équipements d'enseignement supérieur) ;
- la présence d'espaces naturels de qualité avec le Jardin Alexandre 1er, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ;
- une biodiversité préservée ainsi qu'une forte présence d'eau ;
- le prolongement du projet dans « la Promenade Verte des remparts »

Le projet Chalucet a obtenu le label étape 2, correspondant à l'expertise et la labellisation du chantier. Il fait ainsi partie des 158 chantiers labellisés EcoQuartiers étape 2 au plan national depuis 2013, et des 25 chantiers étape 2 labellisés en 2018.

L'école Camondo s'installe à Toulon

La prestigieuse école d'architecture et de design d'intérieur parisienne ouvrira une antenne méditerranéenne à la rentrée 2019 dans le futur quartier Chalucet. Les locaux de Camondo Méditerranée seront situés au sein du Palais de la Connaissance et de l'Industrie Créative (sous maîtrise d'ouvrage CCIV), aux 4^{ème} et 5^{ème} étages, sur deux plateaux de 1 000 m² chacun.

Retrouvez + d'info sur www.metroletpm.fr



KEDGE©Golem



Visitez le site Internet de l'Office de Tourisme Provence Méditerranée

Pour découvrir les trésors de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, vous pouvez désormais vous connecter au site Internet www.tourismeprovencedimediterranee.com. Vous y trouverez des idées d'activités, de balades, des anecdotes et des conseils avisés. Sept rubriques vous sont proposées :

- **À l'heure provençale** : pour partager l'art de vivre de la Provence, au cœur des marchés ou le temps d'une partie de pétanque.
- **Se mettre au vert** : pour découvrir des lieux que l'on pense connaître, au cœur des massifs forestiers, sur le sentier du littoral, ou dans les jardins remarquables.
- **Jouer le sportif** : vous suggère des idées d'activités solo ou à partager en famille ou entre amis dans des lieux uniques. Des expériences sensations fortes ou simples plaisirs... à vous de jouer !
- **Toute une histoire** : vous propose un voyage dans le temps. Petits secrets, grandes victoires, personnages célèbres, vieilles pierres ou art contemporain et design...
- **Se jeter à l'eau** : pour vivre le rêve bleu avec plus d'intensité, en masque et tuba, en pédalo, en paddle ou en kayak...
- **Temps forts** : une sélection de manifestations et d'événements à venir.
- **Infos Pratiques** : vous y trouverez entre autres des informations utiles sur les marchés, les scènes artistiques, tout l'agenda ainsi que l'ensemble des brochures des Offices de Tourisme de la Métropole. N'attendez plus, partez explorer le territoire !

Les vœux de la Métropole 2019 !

Le président de TPM, Hubert Falco, a présenté ses vœux aux agents et élus de la Métropole jeudi 3 janvier dernier. Près de 600 personnes, dont de nombreux nouveaux agents venus consolider les équipes déjà en place, dans le cadre du transfert des compétences des communes à la Métropole, étaient réunies au Théâtre Liberté. Après la projection d'une vidéo présentant la nouvelle organisation de la Métropole TPM et ses nouvelles compétences, suivie du discours officiel du président, les agents et élus ont partagé dans une ambiance conviviale et musicale la traditionnelle galette des rois. À noter, comme chaque année, la présence des élèves du Conservatoire de TPM qui, pour l'occasion ont joué quelques standards dans le magnifique hall d'accueil du Liberté.

Retrouvez le discours et visionnez la vidéo sur www.metroletpm.fr



AGENDA

FEVRIER 2019



Du vendredi 1^{er} au dimanche 3 Salon des Vignerons et de la Gastronomie (9^{ème} édition)

Espace Culturel Maurric

De nombreux stands représentant toutes les régions de France : vignerons, spécialités gastronomiques, arts de la table...

Dégustations, animations, tombola

Espace restauration sur place

Inauguration : vendredi 1^{er} à 18h

Horaires du salon :

Vendredi 1^{er} : 14h - 21h

Samedi 2 : 10h - 21h

Dimanche 3 : 10h - 18h

Entrée libre

Organisé en partenariat avec le Lions Club de Carqueiranne-La Crau au profit des enfants hospitalisés



Vendredi 1^{er} Scène ouverte

Auditorium de l'Ecole de Musique - 21h

Infos : 04.94.66.05.87



Mardi 5 Repas «Crêpes» du CCAS

Espace Culturel Maurric - 12h

Repas dansant réservé aux seniors de 60 ans et plus

Attention ! Apporter ses couverts

Participation financière :

15 € pour les craurois

(18 € pour les habitants d'autres communes)

Inscriptions :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Jeudi 7 Sortie du CCAS à Aups

Visite guidée de la Maison de la Truffe avec dégustation gourmande, temps libre sur le marché de la truffe et repas avec menu saveur truffe

Réservée aux Seniors de 60 ans et plus

Participation financière : 50 €

Départ à 7h30 de l'Office de Tourisme

Places limitées. **Inscriptions** : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Vendredi 8 Super Loto des Z'Acrau du RCT

Espace Culturel Maurric - 20h

(ouverture des portes à 18h30)

Nombreux lots à gagner : 1 croisière d'une valeur de 1200 €, 1 séjours 3 jours/2 nuits à Vars et 2 jours / 1 nuit à La Foux d'Allos (repas + forfaits ski), Wonderbox 3 jours / 2 nuits en famille, 2 nuits en suite à La Ferme de Belline à Briançon, week-ends Wonderbox, électro-ménager, maillots du RCT dédicacés, abonnement RCT, caddie garni, places et vêtements du RCT, baptêmes de buggy 4x4, soins esthétiques (power plate, cryolipolyse), places de spectacle, etc. Buvette et snack sur place. 12 € les 3 cartons et 25 € les 7 cartons. Places limitées (pas de réservation)



Dimanche 10 Vide grenier de l'association «Les Petits Loups»

Piétonnier Jean Natte (le long du Béal)
de 7h30 à 15h

Tarif : 12 € l'emplacement. Buvette sur place

Infos et inscriptions : 06.14.18.89.09 par sms



Mardi 12 Sortie du CCAS à l'Opéra de Toulon

Récital des Chœurs de l'Opéra de Toulon. Réserve aux Seniors de 60 ans et plus. Projet en partenariat avec le CCAS de Toulon et le Service Animation Seniors de la Ville de Toulon. Transport pris en charge par le dispositif « La Culture nous transporte » de TPM. **Départ à 13h15 de l'Office de Tourisme**. Gratuit - Places limitées. **Inscriptions** : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Mercredi 13 Collecte de sang

Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol, La Moutonne - de 15h30 à 19h30



Samedi 23 Présentation du livre « Les Vailants » de Christophe MARTIN

Bibliothèque Jean d'Ormesson - 15h
Conférence ouverte à tous suivie d'une séance de dédicace



Dimanche 24 Loto des Restaurants du Coeur

Espace Culturel Maurric - 15h
(ouverture des portes à 14h)
Nombreux lots à gagner : paniers garnis, bons cadeaux et plein de bonnes surprises...



Du lundi 25 au mercredi 27 Séjour du CCAS à Paris

Réservé aux Seniors de 60 ans et plus
Places limitées. **Programme, infos et inscriptions** : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Mardi 26 Loto de l'école élémentaire Jules FERRY

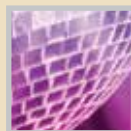
Espace Culturel Maurric - 18h30
(ouverture des portes à 18h)
Nombreux lots à gagner

A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE MARS 2019



Vendredi 1^{er} Loto du CCAS

Foyer des Anciens - 14h
Réservé aux Seniors craurois de 60 ans et plus
5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons
Lots à gagner : bons d'achat chez les commerçants craurois



Vendredi 1^{er} Méga Soirée TOP 50

Edition Spéciale : 1^{ère} partie « Hits 80 Français »
Espace Culturel Maurric - 21h
Soirée présentée par David GALLI
Venez fêter les plus grands tubes du TOP 50 avec, pour cette édition, la mise en avant des meilleurs hits français des années 80 en 1^{ère} partie ! Vous retrouverez également les meilleurs tubes des années 70 à nos jours !
De nombreuses animations sont aussi au programme : mix du DJ Antonio DUTTO, initiations de danse, nouveaux effets spéciaux 2019, surprises sur scène et dans la salle et bar à cocktails.
Tarif : 5€ (boissons à partir de 1€)
Réservations obligatoires : 06.79.01.78.04 (places limitées)



Dimanche 3 Salon des Armes Anciennes et du Militaria (3^{ème} édition)

Espace Culturel Maurric de 8h à 17h
Nombreux exposants d'armes anciennes d'exception et d'objets militaires de toutes époques. Présence du Musée de la Gendarmerie de Pierrefeu, de la Légion Etrangère de Nice et du 54^{ème} Régiment d'Artillerie de Hyères. Démonstrations et initiations (tir à l'arc, lancer de couteaux)
Buvette et restauration sur place
Organisé par l'association BFURBLUM Evénementiel. **Entrée** : 3 € (gratuit pour les moins de 12 ans). **Infos** : Yves BORDERE - 04.94.23.60.04 ou bordere.yves@orange.fr



Mardi 5 Goûter dansant du CCAS - «Fête des Grands-mères»

Espace Culturel Maurric - 14h30
Réservé aux Seniors de 60 ans et plus
Gratuit pour les craurois et 8 € pour les personnes habitant hors commune
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Naissances

Achille NIMIERE
 Ethan GUALTIERI
 Marceau FROMI
 Hugo LEROI FOLCO
 Lola LAGESTE
 Gabin REYNES
 Eléa MINIÈRE
 Clemence GUICHARD
 Cataleya FERNANDEZ
 Andréa LEBAILLIF
 Wendy HACHET
 Peeter FRACHON
 Lenzo SALVANESCHI

Décès

Lucienne LARCHER veuve GIBERTI
 Paul FERRAND
 Jean TRIVES
 Audrey TRACHET
 Raimonde COLOMBINI veuve GHIONE
 Antoinette DI RUSSO veuve BELTRAMO
 Lino LÉON
 Odette MARTEL veuve DE LORENZI
 Cyril MARTIN
 Maurice BARALE
 Jean-Christophe THEVENET
 Claude DEVIGNE
 Francine AVOINE veuve PÉRAUD
 Edith WEISSERS épouse FIEVRE
 Frédéric ROSSIGNOL

PERMANENCES

✓ **Patricia ARNOULD, Conseillère Départementale du Canton de La Crau** tiendra une permanence le **vendredi 22 février 2019** de 10h à 12h, à la Mairie Annexe de La Crau (15, Boulevard de la République). Elle recevra sans rendez-vous.

✓ **Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau** (rue Aspirant François Philippe, près de la Poste) **mercredi 27 février 2019** de 8h30 à 11h45 (Achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc).

✓ Vous pouvez rencontrer **Jean-Louis MASSON, Député de la circonscription** - A la permanence parlementaire d'Hyères (10 allée Moignard) en prenant rendez-vous au 09.62.55.78.97 ou par mail : collaborateurs@jlmasson.fr
 - Tous les 3^{èmes} vendredis de chaque mois à la Maison des Associations de La Garde (95 rue Marc Delage), de 9h à 12h

✓ **La société VEOLIA** tiendra plusieurs permanences en Mairie, les dates suivantes, de 13h30 à 16h30:
 - mercredi 6 février 2019
 - mercredi 13 février 2019
 - mercredi 20 février 2019
 - mercredi 27 février 2019
 Vous pourrez, lors de ces permanences, poser vos questions éventuelles et obtenir tous les renseignements utiles concernant votre facture d'eau.

ENQUÊTE INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

L'enquête se déroule tout au long de l'année, auprès d'un échantillon de logements désignés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains de ces logements se situent sur la commune de La Crau. Les ménages seront interrogés par un enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. La participation à l'enquête est obligatoire et les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles : elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Infos : www.insee.fr

RAPPEL : LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST EN COURS

L'opération annuelle de recensement de la population se poursuit **jusqu'au 23 février 2019**. Ce recensement est obligatoire. Vous pouvez répondre aux questionnaires soit par internet, sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, soit directement sur papier (les questionnaires devront

être ensuite remis aux agents recenseurs sur rendez-vous, ou à envoyer en Mairie ou à la Direction Régionale de l'INSEE). Les agents recenseurs contacteront les personnes concernées. Ils seront munis d'une carte officielle les accréditant. Merci de leur réserver un bon accueil.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : Pensez-y !

Il est rappelé que les dossiers d'inscription à l'école maternelle ou élémentaire (nouvel arrivant ou première année de maternelle) doivent impérativement être déposés en Mairie, auprès du Service Education, **avant le 30 avril 2019**.

L'école d'affectation des enfants sera confirmée au plus tard à la fin du mois de mai.

Pour les inscriptions intervenant ultérieurement, les enfants seront ensuite répartis dans les écoles en fonction des places disponibles. L'information ne pourra alors être communiquée aux parents que dans le courant de l'été.

Infos : Service Education - Mairie Annexe (15, Boulevard de la République)
 Tel : 04.94.01.56.80 (poste 204)
 Possibilité de téléchargement du dossier d'inscription sur le site www.villedelacrau.fr (rubrique « Démarches / Enfance et Jeunesse »).

LES BONNS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
 Télécopie : 04.94.01.56.83
 E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
 17 (urgence)
 04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC **L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION DECHETS - ANIMAL ERRANT VOIRIE / ESPACES VERTS - INCENDIE / INONDATION CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans l'App Store DISPONIBLE SUR Google Play

Yvonne MONI poursuit cet entretien commencé avec Josette CROZE. Josette avait évoqué le métier de son père, Germain VINAY, dans les deux derniers articles de cette rubrique en compagnie de Marius son mari.

Yvonne : Après la guerre, mon père, Pierre MASANTE, avait repris en gérance l'entreprise de Germain VINAY. Au bout de deux ou trois ans Monsieur VINAY lui avait proposé de la lui vendre, mais mon père ne fut pas intéressé. Il préféra s'installer aux Avocats, pour créer sa propre entreprise de vente de bois et charbon. En 1950, il acheta une ruine située en-dessous du hameau des Avocats, à l'endroit qu'on appelait les « Avocats des pauvres » par opposition au hameau qui était les « Avocats des riches ». Au fil du temps, et en fonction de ses moyens financiers, il fit retaper la maison par Monsieur ARIELLI, maçon à La Moutonne. Une scierie fut également construite, à l'origine du nom au chemin qui mène à la maison, le Chemin de la Scierie. Aujourd'hui entourée de constructions, la maison était isolée au milieu des vignes, avec la famille GANDOLFE comme voisin immédiat.

Mon père a monté son entreprise de bois et charbon, et fournissait les paysans en matériel agricole, comme Monsieur VINAY. Il fabriquait des paillassons, pour lesquels il faisait venir les lisses et les piquets de la maison Marion installée à Varacieux dans l'Isère. Pour l'activité de la scierie, le bois provenait de Dauphin dans les Basses Alpes. Comme mon père n'avait pas d'employé, ma mère travaillait avec lui, à la scie et à la chapleuse, pour débiter le bois. Elle l'aidait aussi à charger le camion, ce qui était un travail pénible pour une femme car les couffes qui contenaient les bûches pouvaient peser jusqu'à cinquante kilos. Tous les matins à cinq heures, mon père partait livrer les commandes, sa clientèle s'étendant entre Sanary et Cavalière.

Nous habitons à quelques centaines de mètres du hameau de Gavarry. Le pont, qui permet de franchir la voie ferrée, où a été aménagé le nouveau rond-point, n'avait pas encore été construit, et la route du Chemin Long traversait le passage à niveau puis le hameau de Gavarry. Madame MERIC y tenait une épicerie. Je me souviens, habitant au quartier depuis peu, m'y être rendue pour acheter une salade. Elle m'a regardée en rigolant « Vous savez, ici, les salades, vous n'en trouverez pas beaucoup, tout le monde se les fait ! » Dans tout le quartier, s'étendaient les cultures et les jardins,

où étaient cultivées les violettes, les anémones, et aussi des légumes, des pommes de terre, et même des fraises des bois, ce qui explique que chacun cultivait ses salades et n'avait pas besoin d'en acheter. C'était l'époque où les travaux des champs s'effectuaient encore à l'aide des chevaux. Monsieur DAUMAS, habitant du quartier, en possédait un. Il se déplaçait chez les paysans qui le rétribuaient pour travailler leurs champs.

Plus tard, derrière chez nous, un paysan avait installé des tunnels. Les serres n'existant pas encore, les cultures sensibles au froid ou aux intempéries, comme les fleurs, œillets ou roses, se faisaient sous ces structures qui ont petit remplacé les cabanes en bruyère. Les tunnels étaient construits à partir d'arceaux métalliques plantés dans le sol sur lesquels étaient tendus des films plastiques. Les films étaient fragiles et il arrivait souvent qu'ils soient arrachés lors des gros coups de mistral. Puis sont apparues les premières serres. C'est un horticulteur situé dans le hameau des Avocats qui en avait installé sur son terrain pour cultiver des fleurs, certainement des œillets. Je me souviens que, pour les enterrements, les gerbes étaient fabriquées avec des œillets qui ont été remplacées plus tard par les roses.



Marie MASANTE, avec un bébé dans les bras, et son mari Pierre à ses côtés, posent devant leur maison du quartier des Avocats.



Le camion de l'entreprise chargé de bois.

Pierre MASANTE posé près du stock de bois



Le camion bien chargé porte l'inscription « MASANTE Bois et Charbon La Crau » derrière la roue arrière gauche.

Empilement de piquets dans la cour de l'entreprise de Pierre MASANTE, située dans la rue de Toulon.



AU MENU DE LA CANTINE

RESTAURATION SCOLAIRE



du 4 au 8 février

Lundi

- Salade de blé à la méditerranéenne
*Salade de lentilles vinaigrette **
- Rôti de boeuf **VF**
- Haricots verts **BIO**
- Carré de l'est / *Foumols **
- Corbeille de fruits

Mardi

- Salade des Antilles
*Avocat en salade **
- Jambon blanc savoyard **LR**
- Gratin dauphinois
- Brie **BIO** / Camembert *
- Compote de pommes et fraises

Jeudi *Repas Nouvel An Chinois*

- Salade de soja
- Poulet à la citronnelle **VF**
- Riz créole
- Tomme blanche / *Buchette mi-chèvre **
- Mousse litchis framboises **CHEF**

Vendredi

- Crème de potiron
- Parmentier de colin
- Fondu Président
- Corbeille de fruits

du 11 au 15 février

VACANCES

du 18 au 22 février

VACANCES

du 25 au 1^{er} mars

Lundi

- Salade de betteraves
- Steak haché **VF**
- Frites
- Fraidou
- Fruits

Mardi

- Dips de carottes / *Courgettes ail et fines herbes **
- Omelette **BIO**
- Riz de Camargue
- Brie / *Petit moulé ail et fines herbes **
- Compote de pommes et bananes

Jeudi

- Salade impériale / *salade d'endives **
- Rôti de boeuf sauce chasseur **VF**
- Petits pois
- Yaourt nature / *Yaourt aromatisé **
- Cake à la noix de coco **CHEF**

Vendredi

- Salade de maïs / *Salade de pois chiches **
- Filet de colin pané et citron
- Gratin de brocolis sauce béchamel
- Coulommiers / *Carré de l'Est **
- Corbeille de fruits

BIO Produit Bio

LR Label Rouge

VF Viande / Volaille Origine France

CHEF Recette du Chef

* 2^{ème} choix
(Ecoles Elémentaires uniquement)



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications
en fonction des disponibilités des produits et
des propositions des producteurs locaux

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr



INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Février 2019

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Imprimerie Marim - 04 98 00 13 00

Distributeur : ADREXO - 04 94 30 22 10

Imprimé à 9000 exemplaires

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire